



Commission des besoins et usages CNIG
du 12 janvier 2023 de 14 h 00 à 16 h 15
Visio conférence

Commission Besoins et usages

CNIG 2023.003

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA COMMISSION BESOINS ET USAGES DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION GEOLOCALISEE (CNIG) du 12 janvier 2023

Ordre du jour :

- Accueil
- Standard de données Espaces naturels protégés dont Espaces Naturels Sensibles (IGN / Patrinat)
- Projet de jumeau numérique France entière (IGN)
- Mix technologique des acquisitions de données (IGN)
- Revue des sujets à traiter par la commission

Documents associés disponibles sur la page : <http://cnig.gouv.fr/commission-besoins-usages-a25644.html>

Liste des participants : voir annexe

Relecture du compte-rendu	26/01/2023	Les participants.
Validation du compte-rendu	26/01/2023	Florent Cholat
Date envisagée de la prochaine réunion : le 9 mars 2023 à 14h		

Standard de données Espaces naturels protégés, Espaces naturels sensibles (Frédéric Sanchez IGN, Guillaume Grech MNHN/Patrinat)

L'IGN présente la démarche collaborative conduite auprès des acteurs locaux. Il s'agit ici d'identifier les besoins de diffusion de données et de favoriser leur utilisation en diminuant leur coût de découverte. Cela passe par la mise en place de formats d'échanges utilisés par le plus grand nombre. Cette démarche a été inaugurée avec les Conseils Départementaux d'Auvergne Rhône-Alpes qui y ont adhéré et qui ont décidé de commencer en travaillant sur le format d'échange des données sur les espaces naturels sensibles (ENS).

Le centre d'expertise Patrinat, partenariat entre l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Muséum d'histoire naturelle (MNHN) administre la base nationale des espaces naturels protégés qui sert de référence pour les rapports supra-nationaux et les calculs d'indicateurs utiles pour les politiques publiques.

L'alimentation de la base est constituée par la contribution d'un ensemble de têtes de réseau ; le cadrage technique étant assuré par une circulaire et un standard d'échange de données (ENP Covadis), datant tous deux de 2013. Aujourd'hui, ce standard mériterait d'être révisé, afin de prendre en compte les évolutions devenues nécessaires, et permettre de prendre en charge de nouveaux types de protections, comme les Espaces naturels sensibles (ENS).

Remarques :

Des liens doivent être établis avec les autres groupes de travail du CNIG notamment le GT paysage qui vient d'être lancé : <http://cnig.gouv.fr/gt-paysages-a25941.html>, (prochaine réunion le 27 janvier) et le GT continuités écologiques régionales : <http://cnig.gouv.fr/gt-cer-a17459.html>, qui a produit un standard publié en septembre 2018

Le format d'échange produit en Auvergne-Rhône-Alpes est en cours de finalisation, il pourra servir pour la réflexion d'un GT CNIG qui pourrait être mis en place au CNIG.

La base Patrinat millésimée à la date de décembre 2022, sera très prochainement disponible. Les noms des différentes têtes de réseaux qui l'alimentent sont disponibles sur le site de l'INPN

Décision :

Il convient d'étudier une mise à jour du standard des espaces naturels protégés (ENP) en y incluant les espaces naturels sensibles (ENS), en profitant de la communauté que l'IGN a constituée pour monter le groupe de travail. Un mode d'animation et un premier projet de mandat du groupe seront à définir.

Vers un jumeau numérique France entière (Raphaële Héno IGN)

Face aux bouleversements qui marquent l'Anthropocène, l'IGN, engagé dans une profonde évolution de ses activités cartographiques est passé d'une proposition de cartes décrivant objectivement le territoire de façon statique à son observation en continu, s'appuyant sur une connaissance détaillée, actualisée et thématique du sol/sursol (étalement urbain, biodiversité, ressources forestières, pratiques agricoles...). A cet effet, l'IGN mobilise le meilleur de la technologie pour automatiser l'entretien de bases de connaissance du territoire à partir de sources multiples (images aériennes, satellites, Lidar, levés terrain...).

Mais le besoin d'appui au pilotage des politiques publiques recouvre désormais aussi l'aptitude à se projeter pour anticiper l'efficacité des décisions. A cet effet, l'IGN propose de coordonner un ambitieux programme de jumeau numérique de l'ensemble du territoire national.

Le jumeau numérique de la France sera la conjonction d'une réplique virtuelle et dynamique en 3D, multi-représentation, multi-résolution, multi-temporelle et multi-thématique de tout le territoire national et d'un environnement logiciel de consultation, d'interaction, d'enrichissement et de simulation accessible en ligne.

Le jumeau numérique, conçu comme un outil collaboratif d'intermédiation et d'aide à la décision, a pour ambition d'être un outil indispensable à la planification écologique, décloisonnant les domaines et les politiques publiques, et permettant de traiter de nombreux cas d'usage en transparence et de façon systémique.

Le jumeau numérique de la France servira les territoires, nombreux, qui n'ont pas investi dans un pareil outil. Il servira aussi tous les cas d'usage qui se jouent hors des frontières d'une collectivité. Enfin, sur les zones déjà couvertes par un jumeau numérique (villes d'Angers, Strasbourg, Rennes, Monaco, etc.), la complémentarité est à trouver, au-delà de l'évidente complémentarité des échelles et du niveau de détail entre les outils locaux et l'outil national.

Remarques :

L'IGN souhaite fortement que ce projet se fasse dans une démarche de co-construction et s'appuiera sur les initiatives locales de jumeaux numériques.

Le projet consiste à produire un maillage 3D (MESH 3D) texturable et une représentation orientée objet de type CityGML. Les spécifications ne sont pas encore arrêtées, elles doivent faire l'objet d'une co-construction avec les partenaires. La capacité de pouvoir ajouter des objets dans le jumeau est encore dans un axe de recherche.

A ce stade, un petit cercle de partenaires a été constitué pour porter le projet et le présenter auprès du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), mais le projet a vocation à s'élargir à d'autres partenaires.

Le financement demandé est pour constituer un jumeau numérique France entière mais pas pour de l'acquisition de données. Le jumeau numérique consommera les données existantes et celles qui seront progressivement produites dans le cadre de programmes financés par ailleurs PCRS, Lidar, OCS,...

On compte sur le développement des usages et des outils suffisamment convaincants pour susciter l'intérêt de financer par la suite les mises à jour et la production de nouvelles données, et ainsi assurer la pérennité du jumeau numérique. Des zones expérimentales serviront à tester des cas d'usage.

Par exemple, il y a un intérêt pour le jumeau numérique de disposer de données de PCRS. De nouveaux usages pourraient être testés sur des zones expérimentales, et ainsi être un levier pour le financement de nouveaux PCRS.

Le projet de jumeau numérique et le projet Géoplateforme ont vocation à avoir des trajectoires convergentes. Cependant pour des questions de calendrier, l'infrastructure du jumeau numérique pourrait être différente dans un premier temps de la Géoplateforme, mais elle sera a minima fortement interconnectée.

L'IGN a aussi identifié le jumeau numérique comme moteur d'innovation pour ses propres processus internes de mise à jour des données.

Il est signalé l'initiative lancée par SIGMAG de création d'un portail, espace de rencontre et de discussion sur les sujets des jumeaux numériques au sens large : [Twin+](#)

Une définition connue et partagée de ce qu'on entend par jumeau numérique est une condition préalable pour constituer une communauté d'acteurs autour du projet de jumeau numérique.

Décision :

Un groupe de travail « jumeau numérique » sera mis en place dans la commission besoin et usages pour définir les actions en matière de partage d'information sur les définitions, les expériences et projets

en cours dans les collectivités, et en matière d'organisation des travaux à mener dans le cadre du CNIG : standardisation, recommandations, coordination.

Mixte technologique de l'acquisition de données (François Chirié, Marie-Agnès Scherrmann IGN)

Les besoins des utilisateurs continuent d'évoluer dans le sens observé depuis de nombreuses années, requérant des produits plus adaptés, plus fréquents ou plus précis, dont la réalisation nécessite de mixer diverses sources de données. L'IGN a ainsi engagé une révision de son mixte technologique, c'est à dire de la combinaison des diverses technologies d'observation du territoire à laquelle il recourt. Cette réflexion comporte un recueil des besoins avec une approche structurée par politique publique, un panorama des offres technologiques, et un croisement entre besoins et offres technologiques. L'IGN proposera des scénarios d'acquisition de données viables et couvrants en termes de réponse aux besoins, et les partagera avec l'écosystème au sein du CNIG afin de les consolider et de les compléter. Si les participants à la commission souhaitent faire remonter des éléments de besoins concernant le mixte technologique, ils peuvent contacter marie-agnes.scherrmann@ign.fr

Remarques :

La réflexion pourrait être élargie à d'autres types de données, par exemple les données météorologiques et climatiques, de qualité de l'air, d'images issues des satellites Sentinel, etc. qui ne sont pas directement au cœur de la réflexion sur l'acquisition de données optiques mais qui seront indispensable pour alimenter le jumeau numérique pour ses usages autour de la transition écologique.

Décision :

La commission restera attentive à la suite des travaux de l'IGN, et invitera l'IGN à lui présenter les scénarios d'acquisition qui seront proposés.

Revues des sujets à traiter par la commission :

Les sujets à faire remonter à Pierre.laulier@cnicgouv.fr.

La liste des sujets traités ou à traiter est mise à jour sur la page de la commission besoins et usages : <http://cnicgouv.fr/commission-besoins-usages-a25644.html#Liste-des-sujets>

ANNEXE : Liste des participants

Organisme	Prénom	Nom
DREAL Hauts-de-France	Chantal	ADJRIOU
SIGMAG-TV	Michel	BERNARD
DDT(M)	Philippe	BODERE
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN
IGN	Jean-François	BURILLIER
MNHN	Coline	CHANET
IGN	François	CHIRIE
président commission	Florent	CHOLAT
OPenIG	Myriam	CROS
Le Havre Seine Métropole	Joachim	DEMARE
Région Normandie	Jérémy	FLEURISSON
CEREMA	Arnaud	GALLAIS
MNHN	Guillaume	GRECH
CSTB	Régis	HAUBOURG
IGN	Raphaële	HENO
IGN	Caroline	JOIGNEAU GUESNON
IGN	Nicolas	LAMBERT
DDT(M)	Guillaume	LAMBERT
MTE-DMA	Muriel	LARROUY
LA POSTE	Alexandre	LOUBET
LA POSTE	Laurence	LOURME
Métropole de Montpellier	Alix	MARC
Région Bretagne	Stéphane	MEVEL-VIANNAY
GRDF	Pierre	NGUYEN TRONG
Région Pays-de-la-Loire	Christophe	NICOLLE
MEAE	Antoine	OLAH
Agropolis	Michel	PETIT
OPenIG	Gabriel	POUJOL
GIP ATGeri	Anne	SAGOT-DUVAUROUX
IGN	Frédéric	SANCHEZ
IGN	Marie-Agnès	SCHERRMANN
CRIGE Normandie	Fabrice	TAILLEFUMIER
Ministère Intérieur-DGSCGC	Julien	TURMEL
Région Grand-Est	Mickael	VADIN
IGN/CNIG	Pierre	VERGEZ
CNIG	Pierre	LAULIER